

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nos Petits Camarades (1991) LTÉE	Numéro de permis 2015202	Date d'inspection Le 14 janvier 2025
Nom de l'établissement Nos Petits Camarades		Numéro de téléphone (506) 854-7412
Adresse 386 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G3		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).	24(1)(c)(ii)	14 janv. 2025	14 janv. 2025
Commentaires : Le certificat de réussite au cours d'Introduction en éducation à la petite enfance est manquant dans le dossier d'un nouveau membre du personnel. Le certificat de réussite au cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou le certificat en éducation à la petite enfance doit être inséré dans les dossiers des membres du personnel. L'administrateur a immédiatement imprimé une copie du certificat de réussite au cours d'Introduction en éducation à la petite enfance du membre du personnel en question et inséré une copie dans son dossier. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>La MAQ a vérifié les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le ratio et le nombre maximal d'enfant - l'orientation des enfants - l'aire de jeu intérieure - le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure - les espaces de rangement - les informations sur les nouveaux membres du personnel <p>Durant la visite, le ratio est respecté.</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant les jeux libres à l'intérieur et le moment de transition vers les jeux extérieur. La Mentore en Assurance de la Qualité observe les membres du personnel être à l'écoute des besoins de chaque enfant. La Mentore en Assurance de la Qualité observe également les membres du personnel chanté des comptines, faire la lecture de livre et faire une activité de coloriage avec les enfants.</p>
--

original signé par
Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 janvier 2025

Date

original signé par
Jérémie Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 janvier 2025

Date